

#### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

#### **SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017**

#### **DELIBERATION N°CC/2017.00218**

# ZA LA SAUVAGERE - APPROBATION DU COMPTE-RENDU D'ACTIVITES ETABLI PAR LA SPL CAP METROPOLE AU 31/12/2016

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 22 juin 2017

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 63 Nombre de pouvoirs : 15 Nombre de voix : 78

#### Membres titulaires présents :

Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER. M. Jean-Pierre BERGER. M. Eric BERLIVET. M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION. M. Jean-Yves M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, Nicole FOREST, M. Guy FRANCON, М. Mme André FRIEDENBERG. M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN. Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Michel MAISONNETTE. M. Pascal MAJONCHI. Μ. Gérard Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Florent PIGEON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Lionel SAUGUES, SCHALK, Mme SEMACHE, M. SOULIER, Jean-Claude Nadia Gilbert Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Enzo VIVIANI

REÇU EN PREFECTURE

Le 11 juillet 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170515-D20170021810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170711

#### Pouvoirs:

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,

M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,

Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,

Mme Christiane JODAR donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,

M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,

Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,

Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,

Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Marie-Christine BUFFARD,

Mme Monique ROVERA donne pouvoir à M. Jean-François BARNIER,

M. Joseph SOTTON donne pouvoir à M. Marc PETIT,

Mme Anne-Françoise VIALLON donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,

Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS

# Membres titulaires absents excusés :

M. Denis BARRIOL, M. Henri BOUTHEON, M. Paul CELLE, M. Marc CHAVANNE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. M. Luc FRANCOIS, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, M. Samy KEFI-JEROME, M. Bernard LAGET, M. Julien LUYA, Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU, OUCHAOUA, PARTRAT. Mme Diida M. Yves M. Gilles PERACHE. Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, Mme Christine ROUX, M. Jean-Marc SARDAT, Alain SCHNEIDER, Gérard TARDY, Mme Marie-Hélène M. M. Alain VERCHERAND, M. Maurice VINCENT, M. Georges ZIEGLER

#### Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE



#### **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2017**

# ZA LA SAUVAGERE - APPROBATION DU COMPTE-RENDU D'ACTIVITES ETABLI PAR LA SPL CAP METROPOLE AU 31/12/2016

Par délibération du Bureau du 14 février 2013, Saint-Etienne Métropole a chargé la SPL Cap Métropole de faire procéder à des études de faisabilité et de mise en œuvre opérationnelle au lieu-dit « La Sauvagère » en son nom et pour son compte dans le cadre d'un mandat d'études.

Ces études ayant permis de préciser l'opération d'aménagement à réaliser, Saint-Etienne Métropole a décidé de confier l'aménagement du secteur de la Sauvagère-Molina à la SPL Cap Métropole dans le cadre d'une concession d'aménagement. La signature du contrat de concession avec Cap Métropole a été approuvée par une décision du Conseil de Communauté de Saint-Etienne Métropole du 09 septembre 2013, et par le Conseil d'Administration de la SPL Cap Métropole du 17 octobre 2013.

# Avancement administratif et opérationnel

#### **→** Action foncière

Saint-Etienne Métropole a acquis différentes parcelles pour envisager le développement d'un espace d'activités sur le secteur de La Sauvagère à Molina, commune de La Talaudière.

L'intégralité de ces terrains formant un total de 84 662 m² ont été acquis par Cap Métropole auprès de Saint-Etienne Métropole en 2014. Le cout total du foncier s'élève à 924 422 € au 31 décembre 2016.

#### **→** Etudes

Au cours de l'année 2016, Cap Métropole a conduit un certain nombre d'études pour l'avancement opérationnel d'un montant de 12 280 € HT qui porte les dépenses cumulées des études à 70 238 €.

#### **→** Travaux

Les travaux ont été exécutés dans le cadre de l'aménagement global de l'opération, ainsi que pour des interventions particulières :

Au titre de l'année 2015, le montant des dépenses liées aux travaux s'élève à 22 140 € HT, soit 2 382 908 € depuis le début de l'opération.

#### **→** Frais divers

Au titre de l'année 2016, le montant des dépenses liées à la taxe foncière s'élève à 3 924€ HT, les autres frais de gestion à 1 453 € soit 14 790 € HT depuis le début de l'opération.

#### **▶** Rémunération de l'aménageur

Cap Métropole a assuré l'aménagement, la commercialisation et l'animation de l'opération. La rémunération 2016 allouée à cette mission s'est élevée à 41 231 € HT, soit 218 608 € depuis le début de l'opération.

Les dépenses réalisées au cours de l'exercice 2016 sur l'opération de La Sauvagère s'élèvent à : 81 028 € HT, soit 3 610 967 € depuis le début de l'opération.

#### Recettes réalisées au cours de l'exercice 2016

#### → Recettes de cessions

La commercialisation par la vente définitive des terrains de la Sauvagère a été active en 2016, puisque 5 parcelles ont été cédées. Elles ont été cédées selon les conditions tarifaires prévues, sans application de la marge de « sécurité » prévue dans le bilan prévisionnel précédent.

Le montant des recettes des cessions de terrains s'élève à 900 254 € HT ce qui porte le total des recettes au 31/12/2016 à 2 256 311 € HT.

## **→** Cession d'équipements publics à Saint-Etienne Métropole

La fin de l'opération intervenant en 2017, la remise des équipements publics à la collectivité pour un montant de 1 573 797 € HT soit 1 888 556 € TTC doit être réalisée. Cette remise sera de nature à faciliter la reprise en gestion par les services de Saint-Etienne Métropole et à limiter les coûts générés par cette démarche.

### Moyens de financement mobilisés et situation de trésorerie au 31/12/2016

Dans la mesure où la mise en place de l'opération par Cap Métropole a nécessité des moyens (études, travaux, rémunérations...) et pour limiter les frais financiers imputables sur opération, une avance de 2 700 000 € a été versée par Saint-Etienne Métropole. Elle a fait l'objet d'un premier remboursement de 1 000 000 € en 2016. Le solde de 1 700 000 € sera reversé à la clôture de l'opération en 2017.

Afin de couvrir les besoins de trésorerie en vue des acquisitions foncières auprès de Saint-Etienne Métropole, il est prévu conventionnellement que Cap Métropole s'acquitte du montant des acquisitions auprès de Saint-Etienne Métropole à la signature des actes, moyennant le versement par celle-ci d'avances financières de montants équivalents. Une avance financière au titre du foncier, pour un montant de 907 079 €, a été versée. Elle a été remboursée au cours de l'année 2016.

Au 31 décembre 2016, la trésorerie de l'opération s'élève à 321 534 €.

Compte tenu des évolutions favorables du bilan d'opération aucune participation d'équilibre n'est à prévoir à ce stade par Saint-Etienne Métropole, le bilan de l'opération présente même un résultat positif prévisionnel de 87 448 € HT.

# Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- <u>approuve le Compte-Rendu Annuel d'activités au Concédant arrêté au 31 décembre 2016 présenté par Cap Métropole pour l'opération ZA La Sauvagère.</u>

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU